



L'UNSA-RATP exige la consignation du terminus de Clignancourt

Depuis plusieurs années l'UNSA-RATP attire régulièrement l'attention de la direction sur la déliquescence du terminus de Porte de Clignancourt. L'UNSA-RATP saisit toutes les opportunités pour en débattre avec nos dirigeants que ce soit lors des DP, d'audiences, d'alarmes sociales...

Ces situations perdurent car les pouvoirs publics et notre direction ne répondent pas à leurs obligations. Mais c'est aussi parce que le problème est devenu tellement commun aux yeux tout le monde qu'ils ont fini par ne plus y prêter attention, voire l'accepter et trouver des justifications.

Aujourd'hui nous pouvons faire le constat que l'état de vétusté du terminus de Clignancourt porte atteinte aux personnels :

- ☞ Au niveau de l'organisation du travail qui est soumise à des contraintes anormales
- ☞ Au niveau de la santé et de la sécurité au travail
- ☞ Au niveau de la valeur symbolique accordée au travail effectué dans ces locaux.

L'UNSA-RATP dénonce cet état de fait et encourage nos dirigeants à agir au plus vite. En prenant en compte les risques encourus par le personnel, les représentants UNSA-RATP exige la fermeture pure et simple du terminus de Clignancourt et son déménagement dans des locaux appropriés.

La direction elle-même ne peut nier l'état de délabrement et de vétusté des lieux.

Pas besoin de grossir le trait sur les risques élevés de chutes, d'électrification et de maladies liées à un microcosme favorable au développement des salpêtres, les murs par endroits en sont infestés.

Pour masquer les odeurs peu ragoutantes qui donnent le haut-le-cœur, certains collègues sont contraints d'utiliser des aérosols pour les masquer, ce n'est ni les couches de peintures successives sur un mur déjà en décrépitude, ni le fait de nous faire slalomer entre les différents seaux d'eau placés çà et là, ni les monceaux d'absorbants disséminés déci delà et encore moins le fait de demander aux encadrant de pousser le chauffage à fond en fin de service qui régleront les différents maux de cet endroit.

La direction a le devoir de protéger la santé du personnel.

Les représentants UNSA-RATP demandent à la Direction d'assumer ses responsabilités et d'agir avant qu'il y ait un drame à déplorer.

Nous ne sommes pas d'avis de les laisser jouer ni avec notre santé, ni jouer la montre sous couvert de modernisation.

Pour l'UNSA-RATP, il est hors de question de voir le personnel se retrouver dans des conditions particulièrement insalubres et dangereuses.

Ce jour et à la suite de ce constat de désaccord, les élus du CHSCT UNSA-RATP ont déposé un droit d'alerte dans lequel ils demandent la fermeture du terminus de Clignancourt.